



PROCEDURE A SUIVRE PAR LE PETITIONNAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

INFORMATIONS IMPORTANTES A SAVOIR LORS DU RETRAIT DU DOSSIER

- Le particulier retire 1 exemplaire du dossier d'ANC dans la Mairie concernée, sur le site internet d'Eaux de Vienne ou au siège à Poitiers, pour mettre en place une installation d'assainissement non collectif pour une maison d'habitation (neuve et/ou à réhabiliter), ou d'un immeuble autre qu'une maison d'habitation (atelier, lotissement, aire de loisirs, stade, camping etc.)

- Le particulier remplit le dossier et choisit la filière à partir de la réalisation d'une étude à la parcelle (Voir liste des bureaux d'étude ci-jointe)

- Le dossier est complété et comprend obligatoirement les pièces demandées au dos :

- l'étude à la parcelle
- le bon d'engagement signé
- questionnaire Eaux de Vienne rempli et signé par le particulier,
- S'agissant des maisons neuves, le plan de masse du constructeur devra être fourni.

- Le dossier sera envoyé par e-mail pole-assainissement@eauxdevienne.fr ou par courrier postal au 55 rue de Bonneuil Matours - CS 90825 86034 POITIERS CEDEX pour l'instruction du projet (le règlement peut se faire seulement à réception des factures).

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

- Le SPANC (Service Public d'assainissement non collectif) Eaux de Vienne émet un avis, dans un délai de 20 jours ouvrés à partir de la date de réception du dossier avec l'étude à la parcelle.

- Le SPANC Eaux de Vienne transmettra :

- l'avis original au pétitionnaire + l'attestation de la conformité du projet à transmettre au service concerné pour le permis de construire (si nécessaire).
- une copie de l'avis à la mairie (pour information).

- L'entrepreneur ou le particulier prévient le SPANC Eaux de Vienne, au moins 3 jours ouvrés avant la date de réalisation des travaux, pour un passage et avant recouvrement des ouvrages.

- Une fois le contrôle des travaux réalisés, le SPANC Eaux de Vienne délivrera un certificat de conformité réglementaire si les travaux ont été réalisés conformément à l'arrêté du 7 mars 2012.

- Il transmettra

- l'avis original au pétitionnaire
- une copie de l'avis à la mairie (pour information)



Liste des BUREAUX D'ETUDES référencés
dans le cadre de la
Charte départementale
Assainissement Non Collectif
de la Vienne 2022



1. AR'SOL Environnement

8 Le Crapaud de St Léger de la Martinière
79500 MELLE
a.renoux@be-arsol.fr

⇒ Téléphone : 06.13.31.15.55

2. ASSAINITUDE

10 Rue de la Vergne
79300 BRESSUIRE
matthieu.serdobbel@orange.fr

⇒ Téléphone : 06.18.24.31.37

3. AUDIT ENVIRONNEMENT

10 rue des sablons
86370 VIVONNE
www.audit-environnement.net
contact@audit-environnement.net

⇒ Téléphone : 05. 49.53.06.96

4. DOUDOUX Philippe

17 rue de Mougou
86240 ITEUIL
philippe.doudoux@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.47.49.06 - 06.12.21.62.38

5. E.R.I.S Environnement

ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE
www.eris-environnement.fr
pernes.eris@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.43.76.95 - 06.37.67.23.53

6. FLI CADEGEAU

3 rue de la Sirène
Douai la Fontaine
49700 DOUAI EN ANJOU
www.cadegeau.fr
doue@flicadegeau.com

⇒ Téléphone : 02.41.03.14.45

7. GRUMAR Sarl

11 Rue de Quinçay
86000 POITIERS
www.grumar.fr
be@grumar.fr

⇒ Téléphone : 09.72.46.95.36 – 07.66.11.62.10

8, NCA Environnement

11 Allée Jean Monnet
86170 NEUVILLE DE POITOU
www.nca.fr
etude.parcelle@nca-env.fr

⇒ Téléphone : 05.49.00.43.24 - 07.84.34.23.04

9, NCA Environnement

16 Grand'Rue
86500 MONTMORILLON
www.nca.fr
etude.parcelle@nca-env.fr

⇒ Téléphone : 05.49.00.43.24

10, S2e GEOTECHNIQUE SAS

53 rue du Bois d'Amour
86280 SAINT BENOIT
www.geotechnique-sas.com
contact86@geotechnique-sas.com

⇒ Téléphone : 05.49.51.24.24

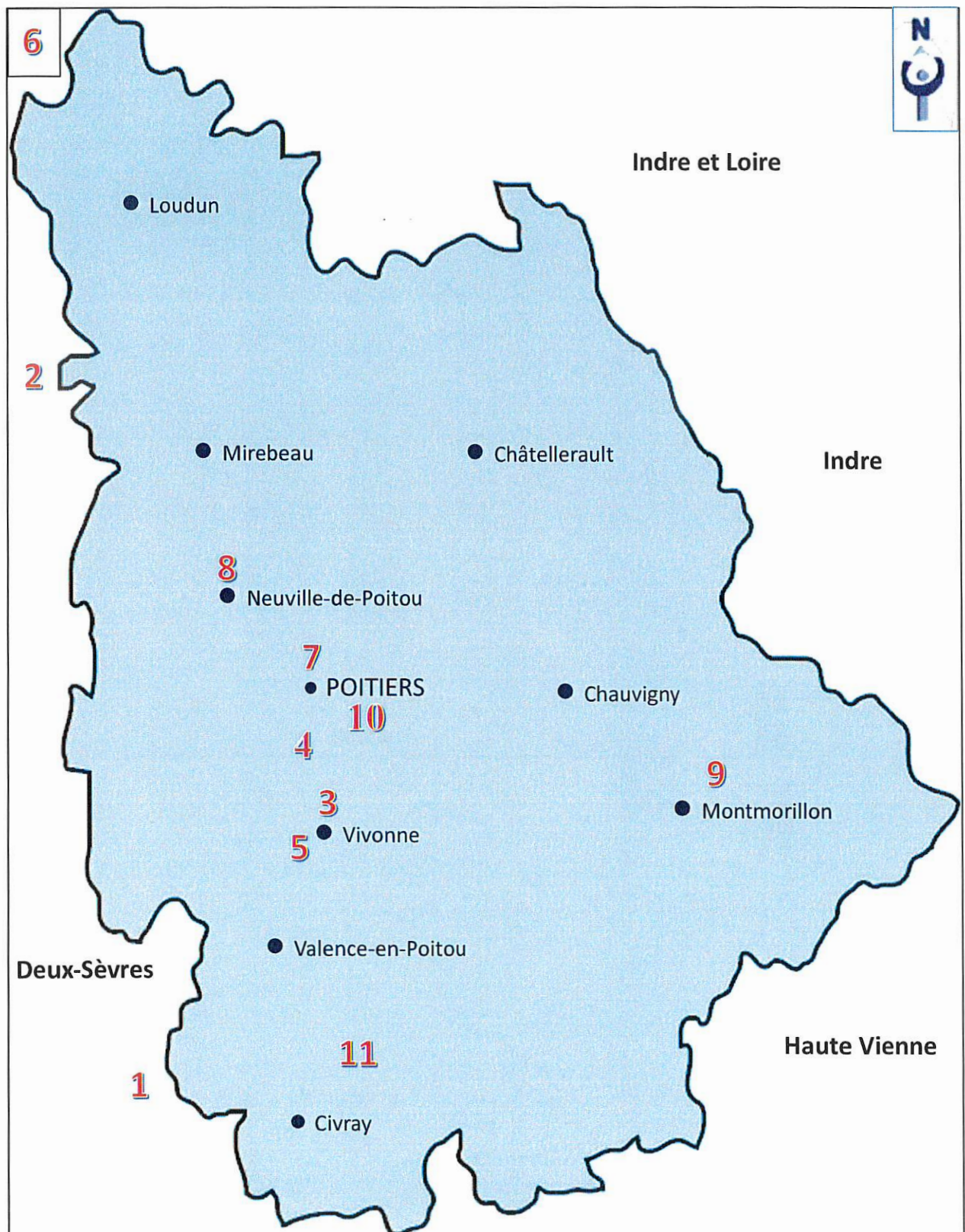
11, SG ENVIRONNEMENT

2 Lieu-dit Verrières
86400 CHAMPNIERS
www.sg-environnement.fr
info@sg-environnement.fr

⇒ Téléphone : 05.49.87.25.01 - 06.98.81.25.01

Le bureau d'études doit remettre au client la liste intégrale des entreprises chartées.

**Localisation géographique des bureaux d'études
adhérents à la charte départementale de l'assainissement non
collectif de la Vienne 2022**





Liste des Entreprises de Travaux
Référencées dans le cadre de la
Charte départementale
Assainissement Non collectif de la Vienne 2022



1. ARLAUD – IRRIBAREN TP

ZA de l'arboretum
86160 ST MAURICE LA CLOUERE
acceuil@arlaud-gv.com

⇒ Téléphone : 05.49.59.30.30

2. AUGEREAU SARL

1 Route de la Tombe à Laurent
86340 NIEUIL L'ESPOIR
augereauma@wanadoo.fr

⇒ Téléphone : 05.49.42.61.17 - 06.76.05.14.75

3. BARBOT Cédric

10 rue de la Girardière-Champeau
86420 DERCE
barbotcedric@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.98.04.60 – 06.98.12.30.40

4. BOUTIN TP

4 chemin de la fontaine
86190 CHIRE EN MONTREUIL
bertrandvalerieboutin@orange.fr

⇒ Téléphone : 06.75.40.65.40

5. BRUNEAU Stéphane

5 ter rue château gaillard
86200 MESSEME
bruneau.stephane0083@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.22.92.85 - 06.22.40.55.76

6. CREATIF PAYSAGE

2 la vieille bouchère
86700 PAYRÉ
www.creatifpaysage.com
creatifpaysage@orange.fr

⇒ Téléphone : 06.51.33.96.56

7. CREABRENNE

7 rue des Cueilles
36220 LURAI
www.creabrenne.fr
contact@creabrenne.fr

⇒ Téléphone : 06.81.37.26.67

8. MASSET Michel

3 Villars
86400 CHAMPNIERS
masset.terrassement@hotmail.com

⇒ Téléphone : 05.49.87.44.33 – 06.85.18.34.12

9. EURL BLANCHET

14 Rue des Entrepreneurs
86110 MIREBEAU
www.blanchet-travaux-publics.fr
eurlblanchet@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.50.50.27

10. ROIFFE TRAVAUX LOCATION (RTL)

4 rue du Souvenir
86120 ROIFFE
rtl.bureau@grouperfo.fr

⇒ Téléphone : 05.49.98.76.38

11. SARL AJDTP

Le Pinsauron
37120 RAZINES
ajdtpsarl@gmail.com

⇒ Téléphone : 06.63.49.66.00

12. SARL Alain ALLEAUME

39 Avenue de la Plaine
86190 LATILLE
alalleaume@wanadoo.fr

⇒ Téléphone : 05.49.58.83.87 - 06.12.55.29.87

13. SARL DEPLOBIN-POUGET Christophe

26 Rue de Lormandrie
86500 JOUHET
www.maconnerie-deplobin-pougetchristophe.fr
sarldeplobin.pouget@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.11.77.83 - 06.07.39.00.28

14. SARL GOILARD

Le petit chaunay
86200 CEAUX EN LOUDUN
gaecdugrandchaunay@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.22.50.02 - 06.12.33.29.39

15. SARL MAINTROT Pascal

Les Barballières
3 Allée du feu de St-Jean
86300 BONNES
maintrot-pascal@wanadoo.fr

⇒ Téléphone : 05.49.46.33.16 - 06.81.61.09.88

16. SARL MERCIER RICHARD

4 Rue de la Bigotterie
86190 BERUGES
trichardmercier@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.58.31.21 - 06.77.12.69.45

17. SAS CS TP

15 Rue Paul CEZANNE
86540 THURE
sarlcstp@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.93.85.42 - 06.75.47.57.51

18. SAS JOUANAUD Bâtiment

7 impasse des Recloux
Braillicq Moutardon
16700 NANTEUIL EN VALLEE
www.jouanaudbatiment.com
cedricjouanaud@live.fr

⇒ Téléphone : 05.45.31.16.94 - 06.78.75.78.96

19. S.I.R.E TP SARL

ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE
www.siretp.fr
piquemal.sire@orange.fr

⇒ Téléphone : 05.49.43.31.99 - 06.23.78.24.17

20. SJS T.P

63 Chemin du Marais
86100 CHATELLERAULT
www.sjstp.fr
stephane.princet@sjstp.fr

⇒ Téléphone : 05.49.21.49.42

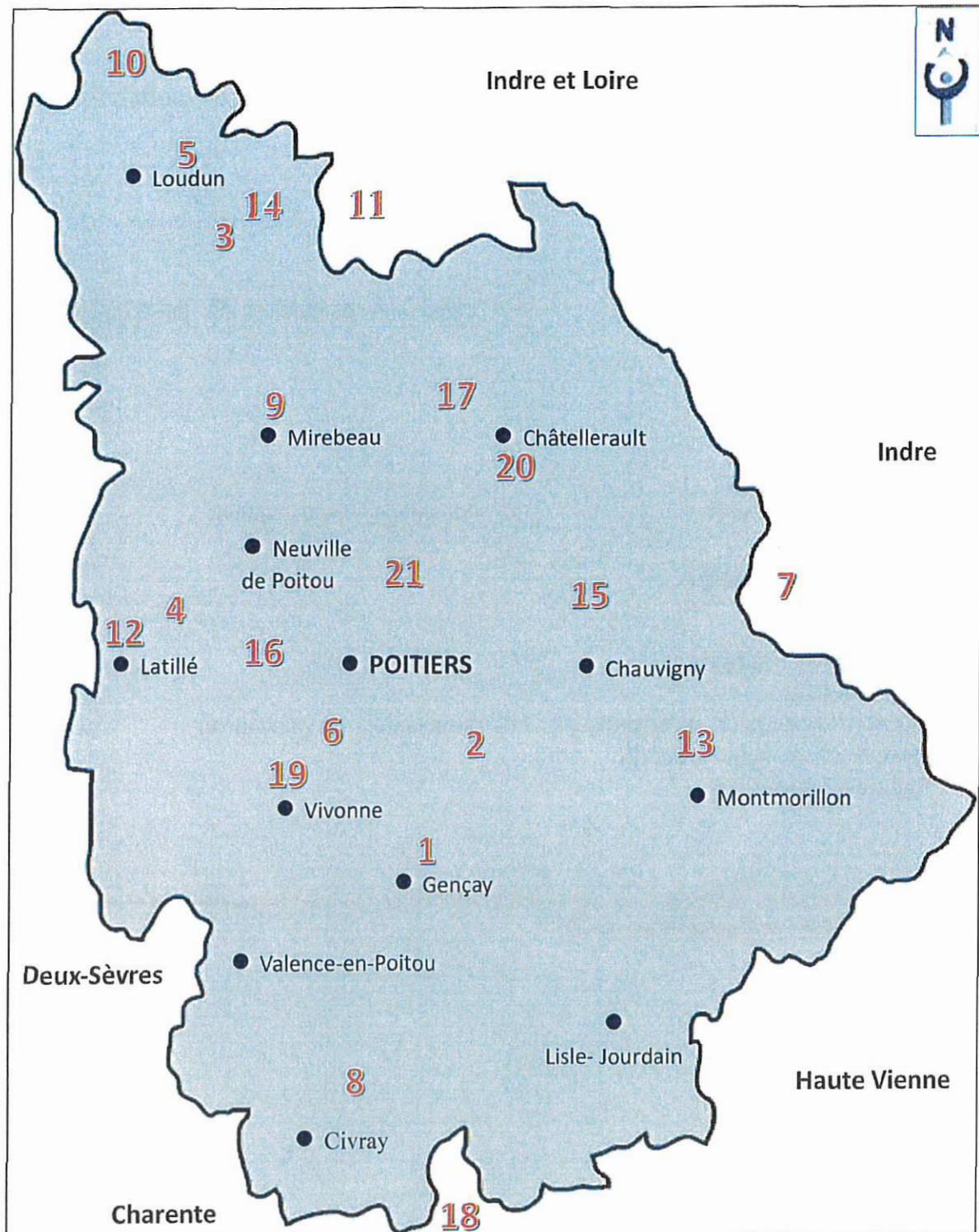
21. TROUVE Frédéric

La Chamoisière
86130 ST GEORGES LES BAILLARGEAUX
www.assainissement-f-trouve.fr
fred.trouve@orange.fr

⇒ Téléphone : 06.24.57.48.29

Le procès-verbal de réception des travaux doit être remis par l'entreprise au client pour marquer le point de départ de la garantie décennale.

Localisation géographique des entreprises adhérentes à la charte départementale de l'assainissement non collectif de la Vienne 2022



Mise à jour le 17/05/2022